

Comité syndical du 2 mai 2023

[DL 2023_05/01](#)

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ EN REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ DEMISSIONNAIRE MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **24 avril 2023**, s'est réuni, salle polyvalente à DAMAZAN, le **mardi 2 mai 2023 à 10h**, sous la présidence de M. Michel MASSET.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, MM. BRUYÈRE, COLLADO, DERC, FLORIO, GIRARDI, GOZZERINO, MASSET, PIN, ROSIER, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET (15)

Représentés : Mme ARMELLINI par M. SEGALA, Mme TONIN par M. MASSET, Mme PRELLON par M. BRUYERE, M. BARJOU par M. ROSO, M. BILIRIT par M. VERDELET, M. BOUSQUIER par Mme DUCOS, M. DE COLOMBEL par M. SOUBIRON, M. KLEIBER par M. DERC, M. PONTTHOREAU par M. GOZZERINO, (9)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Jacques VERDELET

Nombre de délégués présents : 15

Représentés : 9

TOTAL : 24

Étaient également présents : M. BOURGAREL, Payeur départemental, Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA et Gaëlle ALNO

[DL 2023_05/01](#)

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ EN REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ DEMISSIONNAIRE MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n°2023-07 en date du 9 mars 2023 de la Communauté de communes de Bastides en Haut Agenais Périgord désignant M. Auguste FLORIO représentant de la CCBHAP au sein de ValOrizon suite à la démission de M. Guillaume MOLIERAC ;

Considérant que M. Guillaume MOLIERAC, délégué au sein de Valorizon, représentant la CCBHAP, était membre du bureau syndical, il est proposé à Monsieur Auguste FLORIO de pourvoir à son remplacement sauf opposition des membres du comité syndical,

Il est rappelé qu'il peut être procédé à un vote à main levée si les membres du comité syndical le décident à l'unanimité.

Monsieur le Président propose au comité syndical un vote à main levée pour entériner cette désignation,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** de procéder au vote à main levée,

Résultats des votes :

- Suffrages exprimés : 23
- Pour : 23
- Contre :
- Abstention :

Nom et Prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Auguste FLORIO	23	Vingt-trois

- Article 2 : **DÉSIGNE** M. Auguste FLORIO membre du bureau syndical,
- Article 3 : **ENTERINE** la liste des membres du bureau syndical comme suit :
 - Madame Sophie GARGOWITSCH
 - M. Philippe BOUSQUIER
 - Monsieur Jacques BILIRIT
 - Madame Christelle PRELLON
 - Monsieur Auguste FLORIO
 - Monsieur François COLLADO

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 10 mai 2023

Le Président,

Michel MASSET

Publication/Affichage le 10 mai 2023